

12 juillet 2022

Début de chantier : Construction d'une passerelle piétonne au pont de La Coulée (RP1)



La province Sud et sa direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens (DAEM), vous informent de la **construction d'une passerelle piétonne** (70m de long par 1,40m de large), afin de **sécuriser le cheminement piéton au droit du pont de La Coulée sur la route provinciale n°1 (RP1)**, dont la configuration actuelle ne permet pas une circulation sécurisée (largeur de trottoir côté amont très réduite).

Inscrite dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement (PPI), cette opération vise à aménager une structure en treillis existante (côté amont) qui supporte les conduites d'eau potable. Il s'agit ainsi de renforcer cette structure pour lui permettre de recevoir une passerelle piétonne, constituée d'un tablier métallique, d'un platelage caillebotis en acier galvanisé et de garde-corps en acier peint.

Echéances

Début travaux : mi-juin 2022

Délai effectif des travaux : 3 mois (hors intempéries)

Fin travaux : septembre 2022

Montant de l'opération : 45 millions de francs

Inscrite au contrat de développement Etat / Intercollectivités au titre d'une opération de sécurisation des cheminements piétons entre le giratoire de la Coulée et le parc de la Coulée d'un montant global de **130 MF**, la construction de cette passerelle piétonne s'élève à **45 MF**.

Conditions de circulation sous chantier :

- Les travaux sont réalisés principalement de jour sans perturbation de la circulation.
- Une circulation alternée de la RP1 pourra être mise en place de manière très ponctuelle.

CONTACT PRESSE

Mandy Brizard : 81 50 49

